



# Fromelleunes Infos



Janvier en bonne année... avec les Vœux de la Municipalité



Janvier en pleine forme... avec Vis ta gym



Février en choucroute... à table avec l'Harmonie Municipale



Mars à l'école... bas les masques avec le carnaval

### À noter dans votre agenda

**21 juin**

Fête de la Musique

**22 juin**

Vide dressing  
Salle du Richat

**28 juin**

Kermesse des Écoles

**7 juillet**

Course B.F.R.C

**13 juillet**

Feu d'Artifice  
Bal au Richat

**31 août**

Animations nature :  
Conférence chauves-souris

**8 septembre**

Fête du cheval  
avec la Ferrade

**20,21 et septembre**

Fête Patronale  
avec le Comité des Fêtes

### Les élus font les comptes...

Le **compte administratif** de la commune est une photographie de l'état de ses comptes au 31 décembre de chaque année.

**Pour l'année 2018**, il fait apparaître un excédent de 888 811,26 € c'est-à-dire les recettes (dotations de l'État, impôts locaux perçus...) diminuées des dépenses de fonctionnement (chauffage, électricité, téléphone, charges de personnel...). Cette somme servira à payer les investissements, principalement la requalification de la voirie du quartier de Nichet et la viabilisation des parcelles constructives dit « Les Louaches ».

Le **Conseil municipal** a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales **pour 2019**. Pour rappel, les taux 2018, comme depuis plusieurs années, étaient les suivants :

– Taxe d'habitation :	7,71 %
– Taxe foncière (bâti) :	5,44 %
– Taxe foncière (non bâti) :	12,14 %
– CFE (cotisation foncière des entreprises) :	6 %

→ Pour un produit fiscal attendu pour 2019 de 210 741 €

Malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'État et de l'augmentation des dépenses imposées par le Gouvernement, le Conseil Municipal a décidé que le montant des subventions aux associations pour l'année 2019 serait identique à celui de 2018.

Les délibérations prises sont dans le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 27 mars 2019, affiché en Mairie et visible sur le site internet de la commune [www.fromelennes.fr](http://www.fromelennes.fr)

## 21<sup>e</sup> édition de la fête du cheval

**Le dimanche 8 septembre 2019**

L'association **"la Ferrade Fromelennaise"** organise sa traditionnelle fête annuelle au lieu-dit "la Manufacture". Pour marquer cet événement, elle vous propose une randonnée pour chevaux et attelages, diverses animations, sans oublier le fameux barbecue en plein air sous les tonnelles.

Artisans, vous souhaitez exposer votre travail durant cet événement, vous pouvez appeler au **03 10 43 48 58** (en soirée), emplacement gratuit.



Directeur : Pascal GILLAUX  
Rédacteur : Didier BERTOLUTTI  
N° dépôt légal : 165 – mai 2019

Conception graphique & réalisation  
CaliGrafik | Revin | 03 24 41 40 65  
Imprimé sur du papier PEFC

# LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

L'arrivée des papillons et autres insectes ont annoncé la fin de l'hiver et donné le coup d'envoi aux agents des Services Techniques Communaux qui s'affairent au fleurissement de nos rues et aux entretiens des espaces verts. À ce sujet, comme l'an dernier, n'oubliez pas de vous inscrire nombreux, jusqu'à la fin du mois de juin, au concours des maisons fleuries. Quant au carnaval organisé par le Comité des Fêtes, il a lancé la saison des manifestations estivales. Espérons que l'été sera aussi clément qu'il ne l'a été l'année dernière.



Jour après jour, le quartier de Nichet se transforme. Le haut de la rue de Nichet préfigure déjà de ce que la nouvelle voirie sera, belle et fonctionnelle, contribuant ainsi à offrir une image digne de notre belle commune aux habitants riverains et aux touristes qui viendront visiter la grotte.

Dans le courant du mois de juillet, les travaux de viabilisation des neuf parcelles constructibles au quartier dit « Les Louaches », vont démarrer. Enfin, après 15 mois de procédure d'urbanisme et de marchés publics, ce qui témoigne de la lourdeur administrative dans laquelle notre pays s'enlise un peu plus chaque jour, au grand dam de votre Équipe Municipale qui, malgré cela, garde sa volonté opiniâtre et intacte.

La tempête du 1<sup>er</sup> mai 2018 a provoqué quelques dégâts dans nos forêts, dans les parcelles dites Les Virées. Afin de préserver les bois de ces chablis, la Municipalité a décidé de faire appel à une entreprise pour couper et mettre en tas les arbres tombés. Ce sont environ 150 mètres de bois que la commune propose ainsi à la vente, aux Fromelennois uniquement.

Les conditions d'achats et de retrait de ces bois, sont indiquées dans les pages qui suivent. Vous y trouverez également l'agenda des manifestations de l'été et les dates du centre aéré pour les enfants.

N'oubliez pas non plus les inscriptions à l'école pour les enfants nés en 2015. Si les effectifs de nos classes sont en bonne progression, la vigilance reste de mise concernant les éventuelles fermetures de classes. Nos voisins et amis de Rancennes en savent malheureusement quelque chose. Si le Président de la République a annoncé qu'aucune école ne serait fermée, en revanche, il a également annoncé la poursuite du dédoublement des classes des cours élémentaires dans les zones prioritaires mais toujours sans créer de nouveaux postes d'enseignants. Cela signifie donc que l'on continuera à fermer des classes dans les zones rurales pour aller renforcer les équipes d'enseignants dans les écoles en zones urbaines.

Enfin, la Municipalité proposera cette année encore entre 10 et 15 jobs d'été pour les étudiants. Les postes seront attribués très prochainement.

Votre Maire et toute votre équipe municipale vous souhaitent un bel été et une bonne lecture de cette nouvelle édition du Fromelennes INFOS.

Pascal GILLAUX

# Du balai... rouler les mécaniques



Dans ce cadre, la municipalité vient d'investir dans une **balayeuse hydraulique**. Pour optimiser cet équipement, le choix s'est porté sur un matériel s'adaptant sur le bras de relevage du tracteur agricole que possède le service technique de la commune. Il se monte et s'enlève rapidement, permettant ainsi de conserver toute la polyvalence du tracteur.

**La propreté** : c'est la première image que notre commune offre à ses habitants et à ses visiteurs.

**Un village agréable à vivre... c'est l'affaire de tous!**

# Formule E... Un village électrique



Le bonus pour le Service Technique. **La commune de Fromelennes** innove en investissant dans une voiture 100 % électrique pour son personnel.

Le véhicule écologique se nomme **Renault Kangoo** et remplace le Citroën Berlingo thermique qui, par son âge avancé, ne correspondait plus aux attentes de conduite et de sécurité. Le nouveau véhicule en version utilitaire 2 places, avec volume du coffre max 3 500 litres, est un achat d'occasion. Celui-ci

est idéal pour les petits trajets au quotidien.

**Un véhicule propre**... il ne rejette ni polluant, ni CO2 dans l'atmosphère en roulant.

**Un véhicule économique**... son entretien est simple comme aucune vidange, pas de filtre, pas de bougie ni de pot d'échappement. Sa recharge s'effectue la nuit en heures creuses sur une prise domestique 220 V.

**Un véhicule pratique**... il est idéal pour les petits trajets au quotidien.

**Un véhicule insolite**... il démarre immédiatement et ne provoque aucune nuisance sonore à faible vitesse mais il reste surprenant par son silence surtout pour les piétons en ville.

**Qui veut aller loin ménage sa monture...**

# À la revoyure...

Après un bail d'une vingtaine d'années au sein du Comité d'Aide aux Anciens, la **Présidente Maud Féard** passe le relais.

Tout commence en 1999. Elle intègre l'association comme sympathisante. Elle gravit les échelons petit à petit, devient la secrétaire de 2003 à 2009 et occupe la présidence de 2009 à 2019. Son mari Alain l'accompagne dans les préparatifs et l'organisation des manifestations notamment le repas annuel de fin d'année.

**Bonne route...** notre couple a pris la décision de confier à d'autres les clefs du Comité d'Aide aux Anciens afin de profiter pleinement de leurs projets de retraite.

Le Comité se réunira prochainement en assemblée générale pour désigner son (sa) remplaçant(e) et élire un nouveau bureau.

Un grand merci à Maud pour son implication dans la vie associative de la commune sans oublier toute son équipe de bénévoles.

**La prochaine étape...** que souhaiter de mieux que de l'accueillir en tout honneur dans quelques années au sein du club des aînés mais comme invité!



Après le coup de main... se mettre les pieds sous la table

**Dernière minute:** Monique Guenet remplace Maud Féard au poste de Présidente au Comité d'Aide aux Anciens. Plus d'infos dans le prochain bulletin municipal.

## Recensement

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche auprès de la mairie de son domicile

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa Mairie avec les documents suivants:

- Carte nationale d'identité ou passeport valide.
- Livret de famille.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Le jeune titulaire d'une carte d'invalidité à 80 % minimum peut demander à être exempté de la JDC en fournissant dès le recensement une photocopie de sa carte.

### ATTESTATION DE RECENSEMENT Délivrance de l'attestation

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement.

Il n'est pas délivré de duplicata.

Le recensement permet:

de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté, et de l'inscrire sur les listes électorales à ses 18 ans.

# Pourquoi ne feriez-vous pas une descente ?



On entend souvent dire les habitants de la commune ou des environs proches « *Je n'ai jamais visité la Grotte de Nichet alors que nous allons souvent bien loin pour nous promener le dimanche* ». Venez marcher sur les traces de vos ancêtres en visitant la grotte de Nichet.

Les guides touristiques **Ouarda, Ophélie, Élodie, Camille & Enguerran** vous accompagneront dans les entrailles de la terre à la découverte de belles concrétions. Une dizaine de salles sont accessibles au public : salle du Gouffre, salle du Lion, salle des Nutons, salle du Squelette, salle du Clair de Lune, salle des Amoureux...

Puis, il vous faudra gravir **114 marches** pour sortir de terre.

Savez-vous qu'elle était déjà connue des Fromelinois au XVIII<sup>e</sup> siècle. Vous passerez à coup sûr un bon moment (environ 1 h 00 de visite).

**La grotte est ouverte aux visites** de 14 h 00 à 18 h 00 jusqu'à fin mai, puis de 10 h 00 à 19 h 00 de juin à août et de 14 h 00 à 18 h 00 jusqu'au 30 septembre!

## Tarif 2019 :

Adulte à partir de 16 ans: 6,00 €  
Groupe adulte  
(à partir de 15 personnes) 4,00 €

Enfant de 7 à 15 ans: 3,50 €  
Groupe enfant  
(à partir de 15 personnes) 3,00 €  
Enfant jusqu'à 6 ans: gratuit  
Groupe scolaire (par enfant): 3,00 €



Profitez-en pour admirer le panorama imprenable de l'observatoire du pin noir avec une double vigie perchée à 9 et 12 mètres.

Vous pourrez prolonger votre visite au point buvette-restauration avec CL Traiteur, tables-barbecues, table d'orientation, parcours-santé, mini-jeux et château gonflable sur place!

**Se montrer à la hauteur... pour votre plus grand plaisir**

## Le quartier de Nichet... à l'ouvrage

**Les travaux de voirie** ont débuté mi-février par des tranchées, avec la préparation de l'enfouissement des fourreaux des réseaux électriques et téléphoniques, accompagnés de la pose des coffrets et des regards

mais aussi de la réfection de la conduite d'eau potable. Le parking du cimetière est composé en partie de places pour le stationnement et est complété par la création d'une aire de camping-car avec 6 emplacements. À cet endroit, une

fosse reçoit le nouveau compresseur qui alimente en eau le chalet des Grottes. D'autres places de stationnement sont prévues à proximité dans la montée des Grottes.

De nouveaux trottoirs assureront la sécurité des piétons avec, à certains lieux, des parterres de fleurs et des places de stationnement aménagés dans les rues. Un plateau comme dans la rue Félix Près sera posé afin de réduire la vitesse. Les caniveaux et les accès aux habitations seront pourvus de pavés. Le poste transformateur sera remplacé pour renforcer le réseau électrique et l'éclairage public sera assuré par des candélabres à LED, sans oublier la réfection complète de la chaussée de la rue principale et de ses annexes.

**Les 2 rues annexes et le parking du cimetière** seront terminés avec leurs enrobés mi-

juin. Durant les mois de juillet et août, les travaux de voirie seront à l'arrêt afin de satisfaire à la saison touristique des Grottes. Début septembre jusqu'à fin octobre,

l'artère principale connaîtra à son tour sa rénovation.

**Coût total des travaux :  
1 217 511,20 € TTC**



## Des petits trous... toujours des petits trous...



**Faire son trou...** les travaux de voirie sont réalisés par l'entreprise Eurovia. Les ouvriers connaissent bien Fromelennes, de par leur travail. Dans le passé, ils ont déjà donné des coups de pelle dans la rue des Écoles et à l'extension de la place des Rentiers.

Mais pourquoi ne pas approfondir encore plus la connaissance du village ? Alors durant ce mois de mai, l'équipe à la chasuble orange a profité d'un vendredi récréatif pour visiter la cavité des petits hommes verts nommés Nutons.

**Stalagmite ou stalactite...** un autre regard sur le travail bien fait.

**Pas de trou  
dans leur emploi du temps**

# En musique... avec l'Harmonie Municipale



Avec un effectif toujours stable, + ou - 30 musiciens, l'HMF est toujours aussi active et présente dans le village. La direction est actuellement partagée, Daniel Colas qui la dirige depuis 1980 prend un peu de recul et laisse la main à Brigitte Billy, principalement pour les morceaux lors des concerts. Le programme de l'année 2019 est très chargé, l'HMF participera cette année au festival de musique de Chalons en Champagne, comme elle l'a fait l'an dernier avec succès au

festival de Pierrepont, en Meurthe et Moselle.

**L'Harmonie Municipale** participera activement cette année à la fête patronale de Fromelennes et vous aurez le plaisir de venir écouter d'autres formations que l'association a invité pour la circonstance comme l'Harmonie des Jeunes de Chalons en Champagne, la Fanfare de Pierrepont, l'Union Musicale de Revin et la Fanfare de Longuyon. Des défilés auront lieu dans les

rues principales du village et une animation musicale sera assurée par l'Harmonie des jeunes de Chalons en Champagne sur l'esplanade du Richat, dès le matin. Dans l'après-midi, les 4 sociétés se produiront en concert sous le chapiteau monté pour l'occasion. Deux morceaux d'ensemble seront exécutés en final avec toutes les harmonies, environ 150 musiciens, sous la direction de Brigitte et Daniel.

## **Venez nombreux les écouter!**

L'Harmonie Municipale a reçu dernièrement les élèves de l'école de Fromelennes, en 3 groupes, à la salle de musique de la Maison pour Tous. Une présentation riche en échanges et qui a plu aux petits comme aux plus grands. Expérience à renouveler!

L'école de musique se porte donc bien aussi avec des cours proposés par Brigitte Billy, le lundi et par Daniel Colas, les jeudis et vendredis. Tarif inchangé, 45 € par trimestre.



**À vos baguettes... les musiciens vous donnent rendez-vous à leur barbecue annuel  
le 30 juin 2019 sur le plateau de Nichet**

# Carnaval au soleil... Pâques au feu!

**Chaud comme la braise...** du haut du hameau de Flohimont, un joyeux cortège s'est formé derrière le char des gais Nutons composé des musiciens de l'Harmonie Municipale.

**On a grillé...** point de torche ni de flambeau pour embraser le village mais des composants de combustion comme un soleil étincelant, un air attisant et surtout une équipe de costumés échappés de leur foyer.

**On a bûché...** point de cendre mais des confettis, des pétards et une ardeur dense avec cette satanée bombe à spaghettis bariolés et gluants.

**On a chauffé...** avec une bonne bouffée de gaieté pour produire l'énergie, brûler les calories et crépiter de bonheur.

**Sur des charbons ardents...** les Ghostbusters du Comité des fêtes en tête du cortège, provoquent l'emballement de près de 200 personnes dans le conduit des rues du village.

**Une sacrée flambée de carnavales...** avec en groupes adultes, le club de savate boxe en Véronica et Davina, les phénomènes de jeu vidéo avec Fortnite et la dernière collection de couture avec Karl Lagerfeld.

**Un rayonnement...** avec les groupes enfants comme les

indiennes, les mariés et l'école de clowns.

**Des allume-feux...** avec les individuels adultes comme Titi & Grosminet, Pinocchio ou l'étrange mère de famille à la recherche de son Kiki.

**Une effervescence...** avec les individuels enfants comme la danseuse orientale, le pot de fleurs et la Schtroumpfette.

**Une fournaise...** le brasier fut complété par des étincelles comme les Minions, Dark Vador, Madame la Tour Eiffel, les princesses, le petit crocodile...

**On a attisé...** avec des arrêts pauses boissons place des Vieilles Forges, puis à la Mairie et enfin au Café des Sports.

**On a embrasé la salle du Richat...** avec la remise des prix aux déguisés les plus fumants.

**On a consommé...** l'allégresse, la rigolade et le succès avec cette cavalcade.

**On n'a pas à rougir...** le carnaval a enflammé le village.

Bravo aux organisateurs, aux participants, aux accompagnants et à la Municipalité.

**Moralité... il faut battre le fer tant qu'il est chaud**

Toutes les photos sur [www.fromelennes.fr](http://www.fromelennes.fr)





# Inscription scolaire en Mairie

L'inscription de l'enfant lors de sa 1<sup>re</sup> rentrée en école maternelle ou élémentaire se fait tout d'abord à la mairie et ensuite à l'école.

## Quelles démarches?

Pour pré-inscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, rendez-vous à la mairie de votre domicile **avec les documents suivants**:

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.
- Un justificatif de domicile.

La Mairie vous délivre un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté votre enfant.

## Il faut ensuite vous présenter à l'école.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation:

- Du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance.



- Du certificat d'inscription délivré par la mairie.
- D'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée chaque année.

## Dérogation scolaire:

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont vous dépendez dans votre commune, vous devez demander une dérogation à votre mairie.

## Que faire après un changement de domicile?

Prévenez le directeur de l'école où était inscrit votre enfant. Il vous remettra un certificat de radiation.

Adressez-vous ensuite à la mairie de votre nouveau domicile en présentant:

- Un livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.
- Un justificatif de domicile.

## Inscription vente de bois

La Municipalité propose à la vente 150 mètres de bois coupé provenant des parcelles dites "les Virées", soit 30 lots de 5 mètres.

Celle-ci est réservée aux habitants de Fromelennes disposant d'un moyen de chauffage au bois.

Le prix est fixé à 27 €/le mètre.

Le tirage au sort permettra donc de retenir 30 noms au maximum.

Le règlement de la vente et du débardage est en cours de rédaction par la Commission des Bois.

**Les inscriptions sont à faire au secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture.**



**Date limite d'inscription... le mardi 11 juin 2019**



Rien ne cloche... la tradition a du bon

## Des fidèles récompensés...

**Les cloches sont revenues de Rome** chargées de friandises qu'elles ont déversé dans les sous-bois des grottes de Nichet.

Cette réjouissance de printemps est chaque année très attendue car elle permet une sortie en famille mais aussi une balade gourmande.

Alors ce lundi de Pâques, ils étaient nombreux, les enfants de 1 à 12 ans du village, à la recherche du trésor en chocolat.

Les petits explorateurs ont collecté dans leur panier des œufs et des lapins, sous le soleil et la protection bienfaisante du Comité des Fêtes.

En cette journée de fête, pour les plus grands enfants aux cheveux grisonnants, souvenez-vous ; on palliait l'absence des cloches avec des crécelles et ces mots :

"Réveillez-vous", "préparez-vous", "dépêchez-vous".

## Arrêt de jeu... avec Nord Ardennes football club...

Durant les vacances scolaires du mois d'avril, **63 jeunes de U8 à U15** ont participé au stage de Nord Ardennes en collaboration avec les clubs de Rancennes, Aubrives et de certains non licenciés.

Ce 1<sup>er</sup> mai s'est déroulé **le challenge Elias** au stade Decléf à Givet. Sur le terrain, les jeunes U11 venus des 4 coins des Ardennes. Les locaux se sont magnifiquement comportés. En finale, ils ont battu l'équipe de Rouvroy 1 but à 0.

Autre bonne nouvelle, **les U15** sont champions de Promotion d'Honneur et finaliste de la coupe des Ardennes. La rencontre se déroulera contre le club de Sedan le 8 juin à Rocroi. En demi-finale, ils ont battu l'équipe de Bourg-Rocroi 3 buts à 0.



**Le club de foot Nord Ardennes** a été sélectionné dernièrement par la ligue du Grand Est et fait partie de la liste

à l'occasion de la 2<sup>e</sup> édition de la **"bourse aux projets"** dans le cadre du dispositif de "Service aux clubs".

Toutes les informations :

<https://www.facebook.com/Nordardennes/>

# Avec le Centre Aéré d'été



## Les inscriptions sont prévues :

le 12/06/19 de 9 h 00 à 12 h 00 à Rancennes

le 12/06/19 de 15 h 00 à 18 h 00 à Fromelennes au local CCAS, 20 rue des écoles.

Les activités se dérouleront sur les 2 communes sous la responsabilité du centre social viroquois **Le Lien** :  
à Fromelennes du 08/07 au 26/07/19 – à Rancennes du 29/07 au 13/08/19.



## La culture vélo... XC ou cross-country

**En ce mois d'avril**, les vététistes ont roulé sur le site de Nichet en empruntant le célèbre parcours de santé et ses chemins avoisinants.

Au programme, la 3<sup>e</sup> manche du challenge Ufolep-**Ardennes 2019 cadencé par Ardenn'Pointe Cyclisme de Givet**.

Les organisateurs, avec en tête du peloton, le président Eric

Mocellin, ont proposé un nouveau parcours pour la compétition. Une cinquantaine de coureurs, jeunes et adultes ont appuyé sur les pédales, tout en associant la technique de pilotage, la qualité physique, la gestion de l'effort et la rapidité.

De nombreux clubs internationaux ont concouru comme l'EC Fumay,

Sedan Sprint Club, Wild bikers de Dinant, Rocroi Sport Nature, UCCM de Charleville, Club Shark Triathlon de Couvin et Super Bikers près de Philippeville.

**La commune de Fromelennes** a apporté son aide à la réalisation de cette épreuve sur son territoire.

**Mettre le grand braquet... à Nichet**

# Joyeux 1<sup>er</sup> mai... tout le monde sur le pont

Ce 1<sup>er</sup> jour du mois, c'est celui des cloches du muguet mais aussi de la fête du travail. Un brin pour le bonheur. Un brin pour la chance. Un brin pour le jour férié. En ce jour chômé et payé, le défilé du printemps s'est déroulé sous le soleil.

Pour la circonstance le député Pierre Cordier a accompagné le Conseil Municipal de Fromelennes, les élus des communes voisines de Rancennes et de Givet, les personnalités et représentants de la vie de la commune (associations, sociétés...), sans oublier les habitants du village.

Le rassemblement s'est effectué comme à l'accoutumée à la mairie, avec un départ au pas de la musique locale en direction du Monument aux Morts situé au centre de la



Avril produit la fleur et mai en a l'honneur

commune, place des Rentiers, pour le dépôt de gerbes.

Ensuite, le cortège a repris le chemin inverse pour une aubade devant la mairie, suivie du discours du Maire Pascal Gilliaux. Le vin d'honneur clôtura la manifestation.

En préalable au défilé, cette année l'Harmonie Municipale n'a pas sillonné les rues du village avec son char musical pour la traditionnelle vente du muguet en raison de deuil au sein de l'association.

## Concours des maisons fleuries



– Maison fleurie avec jardin avec vue sur la voie publique.

– Maison fleurie sans jardin avec vue sur la voie publique.

**Les inscriptions** seront prises par le secrétariat de la mairie **jusqu'au 29 juin** :

– à l'accueil, par téléphone au 03 24 42 00 14 ou par e-mail : [fromelennes@wanadoo.fr](mailto:fromelennes@wanadoo.fr).

Merci de préciser le choix de votre catégorie lors de l'inscription.

Comme l'an dernier, les habitants devront s'inscrire afin de participer au classement du jury de la

Commune. Les 2 catégories restent inchangées :

**On vous fait une fleur!**



## L'incendie... à Fromelennes

Mais que font les pompiers? Il n'y a pas de temps à perdre...

Oui mais voilà... pendant ce temps là à la caserne, on entend les pompiers crier:

Qu'est-ce qu'on a fait des tuyaux?  
Des lances et de la grande échelle...  
Qu'est-ce qu'on a fait des tuyaux?  
Pas de panique il nous les faut...

Quand tout à coup dans le jour blême. On vit accourir un pompier  
Qui s'écria: "Je viens de la part du capitaine. Vous diriez de ne pas vous énerver"...

Pour poursuivre la chansonnette, quelle surprise de découvrir ce samedi 30 mars vers 11 h 00, à proximité du monument de la commune, de nombreux véhicules d'incendie et de secours avec sur le terrain une trentaine d'hommes du feu!

Que se passe-t-il... un feu, un accident, une grève... ?

**Allumer le feu...** que nenni, tout simplement le départ en retraite du caporal-chef Dominique Darville après 47 années de service. Les pompiers du Centre de Secours de

Givet, avec à leur tête le capitaine Philippe Dermien, avaient décidé l'embrasement du quartier de leur copain " Tchic ". Notre fromelennois se retrouva hors du foyer en pantoufles, puis embarqué vers la caserne pour une fête avec ses collègues.

### Coup d'œil dans le rétro :

Dans sa 17<sup>e</sup> année, c'est-à-dire au mois de janvier 1972, le cousin de Dominique souhaite entrer chez les pompiers. Il l'aide dans sa démarche en l'accompagnant. À l'époque Claude François est le chef du centre de Givet et Jacques Porcelli son adjoint, s'occupe du recrutement. Dans le feu de l'action, Dominique cède au chant des sirènes et s'engage comme sapeur-pompier volontaire.

**Pas de pare-feu...** il gravit les "échelons" au fil des années. Le 5 janvier 1980, il obtient le grade de caporal, puis le 5 janvier 1983 celui de caporal-chef. Le 4 décembre 1996, il reçoit la médaille d'honneur d'argent pour 20 ans de service. En 1999, la médaille vermeil pour 25 ans de service. En 2004, la médaille d'or pour 30 ans, puis en 2017 la

médaille grand or, pour 40 ans et enfin en 2018, la médaille super or pour plus de 40 ans de service.

**Notre homme du jour** est né à Mézières en 1954 mais habite Givet où il effectue toute sa scolarité. Tchic... c'est le surnom donné par des copains du quartier Notre-Dame de Givet lorsqu'ils jouaient au foot sur la placette de l'Église.

À 16 ans en mai 1970, il commence sa carrière professionnelle à la TESA qu'il quitte à 19 ans, en 1973, pour rentrer à la Sanara. C'est durant cette période qu'il concilie son activité professionnelle avec celle des pompiers. En 1996, il travaille en intérim à Chooz pendant 4 ans et en 2000, il pose la musette chez Schulman Plastics où il fait les 3 postes et le 1<sup>er</sup> avril 2014, il fait valoir ses droits à la retraite après 44 années de travail.

**Au feu les pompiers...** dans le cadre de sa fonction, il se souvient de certains événements comme sa 1<sup>re</sup> intervention en 1972 pour un feu à la boulangerie à Givet, rue de l'Estivant de Braux. En 1976, lors de la sécheresse, il participe au renfort contre les feux de forêt dans



le département. En 1982-1983, il vit les incidents qui ont marqué la fermeture de la Chiers, comme le feu du château et les manifestations contre la construction de Chooz B. En 1991, il prend le train en direction du Var, près de Toulon, pour une semaine avec des collègues du département pour renforcer les équipes qui luttent sur un important incendie. À son actif à Givet, Il y a aussi les inondations en 1993 et 1995, l'incendie du magasin Shopi en centre-ville, la fermeture de l'usine Cellatex...

### Côté situation familiale...

Dominique déclare sa flamme à Lydia et ils se marient en 1978. Ils ont 5 enfants Sophie l'aînée, des jumeaux fille/garçon Sabrina et Sébastien (lui-même pompier à Vireux) et encore des jumeaux mais garçons Julien et David, ainsi que 9 petits-enfants.

Dominique est fier de nous montrer ses médailles épinglées à son uniforme de pompier, notamment la Super Or du

ministère de l'Intérieur, l'Or de l'Union Départementale et la Giracal du Grand Est délivrée lors de son récent départ. Il aura l'occasion de mettre cet habit avec ses décorations lors des cérémonies patriotiques des communes de Fromelennes/Givet/Chooz car il est aussi le porte-drapeau local des pompiers.

**Tout feu tout flamme...** sa passion n'est pas prête à s'éteindre.

Dominique continuera à honorer le rendez-vous annuel de la Sainte-

Barbe avec l'Amicale des sapeurs-pompiers, participera à la vente de calendriers en fin d'année mais surtout gardera le contact avec les copains, notamment le dimanche matin au foyer du centre de secours.

### Sous le feu des projecteurs...

ce samedi 30 mars, le jour de son départ et de fête en son honneur, il célébrait ses 65 ans et sa nomination au grade de Sergent. La veille, il était de garde chez les pompiers et finissait sa dernière journée sur 2 interventions de secours.



**Alerte... on a r'trouvé les tuyaux, les lances et la grande échelle...  
Bonne retraite Tchic**

# Du bon sens et de la responsabilité... pour une commune propre et tranquille

*Quelques gestes simples permettent aussi d'améliorer la propreté de nos rues :*

● **Je sors** les sacs de tri, les sacs de poubelles et les conteneurs de collecte sur les trottoirs, la veille au soir après 18 heures.

● **Je mets** les cartons dans les sacs jaunes ou à la déchetterie.

● **Je jette** les papiers, les paquets de cigarettes, les mégots, les canettes dans les dispositifs appropriés et non dans la rue, ni dans les caniveaux.

● **Je ramasse** les déjections de mon chien.

● **J'aime ma planète** et l'absence de déchets abandonnés dans la nature.

## Le bien vivre ensemble :

c'est le respect du citoyen envers la collectivité avec ses bonnes pratiques et ses règles de sécurité.

● **Je respecte** les arrêtés préfectoraux **de brûlage** n° 2014/612 et **de bruit** n° 108/2009.

Renseignement au secrétariat de mairie ou sur site internet :

<https://www.fromelennes.fr/vivre/vie-pratique/arretes-prefectoraux>.



● **Je respecte** la vitesse de **50 km/h** dans le village mais aussi les **30 km/h** dans la rue Félix Près, la rue des Écoles et la rue Armand Malaise.

● **Je stationne** sur les parkings ou à l'intérieur de mon habitation et non sur les trottoirs ou sur la partie de la route. **Je pense** à la protection des piétons, des enfants

ou aux personnes avec un handicap de mobilité.

● **Je jette** mes déchets d'herbes ou autres à la déchetterie ou je fais du compost mais surtout pas au bord ou **dans les ruisseaux**.

● **Je pense** au cadre de vie de mes enfants.

**Rien ne reflète mieux l'âme des gens que le cadre dans lequel ils vivent !**



## Va prendre tes leçons dans la nature...

### La Réserve naturelle nationale de la Pointe de Givet

nous informe de leurs prochaines sorties sur le territoire :

→ Le **31 août** : Nuit de la chauve-souris  
Rendez-vous à 20 h 00  
sur le site des grottes de Nichet

Durée de la sortie entre 2 à 3 heures  
Pas d'inscription, activité gratuite et ouverte à tous.

Venez découvrir le monde fascinant de ces étonnants mammifères nocturnes. Conférence suivie d'une balade crépusculaire pour écouter et observer les chauves-souris dans leur partie de chasse nocturne.

→ Le **21 septembre** : Allons aux champignons  
Rendez-vous à 14 h 00  
sur le site des grottes de Nichet

Durée de la sortie 3 heures  
Pas d'inscription, activité gratuite et ouverte à tous.

**Venez donc vous promener** dans les bois en compagnie de mycologues et vous initier à la connaissance des champignons d'automne. Prévoir chaussures de marche ou bottes et panier.

## Ne touche pas à ma plaque...

**Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne** poursuit son suivi scientifique sur la réserve naturelle nationale de la Pointe de Givet de mi-février à fin septembre 2019.

Pour ce faire, comme l'année dernière, il a déposé du 19 au 21 février 2019, des dizaines de plaques ondulées (image ci-contre) sur la pelouse calcaire du Terne des Marteaux.

Ces plaques doivent nécessairement rester en place durant toute la

période du suivi et seront relevées régulièrement exclusivement par leurs services.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne nous demande de bien informer sur la présence de ces plaques.

Celles-ci ne sont pas des déchets mais bien des outils pour la connaissance scientifique de la réserve naturelle.

Merci  
de respecter leurs instructions.



La nature n'est pas pour nous ; la nature fait partie de nous



Avril aux grottes... ne te découvre pas d'un fil



Mai à Nichet... fais ce qu'il te plaît

GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15

### MAIRIE de FROMELENNES

Tél.: 03 24 42 00 14

Fax: 03 24 42 37 56

fromelennes@wanadoo.fr

www.fromelennes.fr

#### Horaires d'ouverture au public:

Du lundi au jeudi  
de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30  
Le vendredi  
de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30  
Le samedi de 10h00 à 12h00